



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 13 décembre 2021, à 19h30 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

**SONT PRÉSENTS :**

M. Jean Martel, maire (téléconférence)

M<sup>me</sup> Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M<sup>me</sup> Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M<sup>me</sup> Anne Barabé, conseillère (téléconférence)

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M<sup>me</sup> Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M<sup>me</sup> Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M<sup>me</sup> Lise Roy, conseillère (téléconférence)

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M<sup>me</sup> Marie-Pier Lamarche, greffière (téléconférence)

M. Roger Maisonneuve, directeur général (téléconférence)

**Ouverture de la séance et moment de réflexion**

---

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

... La greffière a dressé un certificat de convocation à la présente séance, lequel est déposé aux archives.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

211213-E-1

**Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5710**

211213-E-2

**Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 et du programme triennal des dépenses d'immobilisations 2022, 2023 et 2024**

---

Monsieur le maire Jean Martel procède à la présentation des prévisions budgétaires de la Ville pour l'exercice financier 2022 de même que du programme triennal d'immobilisations pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé d'ajourner la présente séance à 19 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est proposé de reprendre la séance extraordinaire à 20 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Période de question du public (portant exclusivement sur le budget 2022-2023-2024 et le PTI)**

---

Aucune question n'a été transmise à la Direction du greffe.

211213-E-3

**Adoption du budget de la Ville pour l'exercice financier 2022**

---

Il est proposé:

1. D'adopter le budget de la Ville de Boucherville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 aux montants suivants:
  - Revenus: 123 364 407 \$
  - Charges: 124 912 357 \$
  - Affectations: 1 547 950 \$
2. De décréter que le document explicatif dudit budget est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique;
3. D'autoriser le trésorier ou l'assistant-greffier de la Ville à payer, aux fins de l'exercice financier 2022, les quotes-parts requises à qui de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

211213-E-4

**Adoption du Programme triennal des dépenses  
d'immobilisations de la Ville pour l'exercice financier  
2022, 2023 et 2024**

---

Il est proposé:

1. D'adopter le programme triennal des dépenses d'immobilisation de la Ville de Boucherville pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024 joint à la présente résolution et prévoyant des dépenses en immobilisation de 49 484 000 \$ pour 2022, de 57 147 000 \$ pour 2023 et de 58 142 000 \$ pour 2024.
2. De décréter que le document explicatif de ce PTI est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Parole aux membres du conseil**

---

La parole est accordée aux membres du conseil.

211213-E-5

**Levée de la séance**

---

Il est proposé de lever la présente séance à 20 h 39.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Jean Martel, maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Pier Lamarche, greffière



**Ville de Boucherville**  
Programme triennal des immobilisations 2022-2023-2024

Titre	2022	2023	2024	FINANCEMENT 2022									
				Emprunt à l'ensemble	Subventions (long terme)	Subventions comptant (court terme)	Fonds de roulement	Promoteur	Fonds vert	Excédents de fonctionnement	Comptant	Dépenses préliminaires	
2021-323 Toiture & restauration en patrimoine immobilier – Centre Mgr-Poissant.	475 000 \$			237 500 \$	237 500 \$								
2017-215 Restauration en patrimoine immobilier – maison dite Louis-H.-La Fontaine et des vestiges De la Broquerie.	400 000 \$			200 000 \$	200 000 \$								
2022-342 Réaménagement de la bibliothèque pour puces RFID. Achat & installation du système RFID.	250 000 \$			250 000 \$									
2022-386 Remplacement de la génératrice aux ateliers municipaux.	300 000 \$			300 000 \$									
2022-352 Amélioration du drainage de la cour des Travaux publics	500 000 \$			500 000 \$									
2021-324 Toiture à l'Hôtel de ville.	300 000 \$			300 000 \$									
2017-195 Rénovations majeures au sous-sol de l'Hôtel de ville.		2 200 000 \$											
2022-346 Achat de 3 roulottes pour les usagers des patinoires extérieures et autres activités de la Ville.	100 000 \$											100 000 \$	
2018-250 Kiosque Richelieu - parc de la Mairie.	100 000 \$			100 000 \$									
2022-340 Remplacement du revêtement de plancher du rez-de-chaussée au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois.	100 000 \$											100 000 \$	
2021-325 Bureau administratif à l'entrée - Centre des glaces Gilles-Chabot.		100 000 \$											
2022-348 Optimisation opérationnelle et environnementale des ateliers municipaux.		250 000 \$	250 000 \$										
2022-357 Aménagement intérieur des ateliers municipaux.	150 000 \$	150 000 \$										150 000 \$	
2014-077 Système électronique d'accès aux autres bâtiments.	50 000 \$											50 000 \$	
2022-378 Programme de remplacement de portes d'entrées dans les bâtiments municipaux.	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$									25 000 \$	
<b>TOTAL BÂTIMENTS</b>	<b>17 250 000 \$</b>	<b>17 825 000 \$</b>	<b>275 000 \$</b>	<b>5 414 653 \$</b>	<b>1 669 083 \$</b>	<b>2 741 264 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 000 000 \$</b>	<b>425 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
2014-089 Programme de remplacement des véhicules - travaux publics.	999 000 \$	2 495 000 \$	2 105 000 \$				999 000 \$						
2021-338 Acquisition d'un camion combiné écoreur d'égouts.	750 000 \$			750 000 \$									
2022-376 Remplacement d'une grappe de déneigement.	40 000 \$						40 000 \$						
2022-362 Remplacement du logiciel de maintenance des véhicules et de gestion de carburant.	110 000 \$						110 000 \$						
2022-361 Remplacement des équipements de télémétrie des véhicules de la flotte et ceux des entrepreneurs pour le suivi des opérations.	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$				60 000 \$						
2022-359 Remplacement, recensement et identification RFID des bacs roulants de matières recyclables.		500 000 \$	500 000 \$										
2022-358 Aménagement d'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques de la flotte.	400 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	400 000 \$									
2014-094 Bornes électriques.	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$									150 000 \$	
2014-095 Travaux relatifs à la stratégie québécoise de l'eau.	114 000 \$	116 000 \$	120 000 \$									114 000 \$	
2022-345 Investissement matériel Informatique.	178 000 \$											178 000 \$	
2021-329 Acquisition d'une surfaceuse pour le Centre des glaces Gilles-Chabot.	150 000 \$						150 000 \$						
2022-368 Jeux d'eau - Centre multifonctionnel Francine-Gadbois (camps de jour).		500 000 \$											
2014-098 Amélioration des équipements et mobilier de parc.	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$						150 000 \$				
2022-384 Installation d'une piste à rouleaux (pumptrack) au parc BMX.	200 000 \$											200 000 \$	
2020-302 Abris-Vélo pour le Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier.	40 000 \$											40 000 \$	
2022-374 Signalisation signalétique.	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$									50 000 \$	
<b>TOTAL ÉQUIPEMENTS</b>	<b>3 391 000 \$</b>	<b>4 221 000 \$</b>	<b>3 335 000 \$</b>	<b>1 150 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 359 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>732 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>49 484 000 \$</b>	<b>57 147 000 \$</b>	<b>58 142 000 \$</b>	<b>28 189 653 \$</b>	<b>1 744 083 \$</b>	<b>2 874 598 \$</b>	<b>1 359 000 \$</b>	<b>4 400 000 \$</b>	<b>1 125 000 \$</b>	<b>7 000 000 \$</b>	<b>2 525 000 \$</b>	<b>266 666 \$</b>	<b>- \$</b>

**Remarques:**

- 1 - Le présent PTI est une orientation budgétaire. La réalisation de chaque projet doit être approuvée par le Conseil municipal.
- 2 - Les montants indiqués sont des estimations établies selon l'information en main lors de la préparation du PTI.
- 3 - Ces estimations pourraient varier lors de leur approbation par le conseil (règlements ou résolutions).
- 4 - Les montants indiqués comme subventions ont été établis de façon conservatrice selon les informations disponibles lors de préparation du PTI.
- 5 - Certaines subventions doivent être confirmées ultérieurement par les gouvernements concernés.